



République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

---

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION « Développement local » du 25 juin 2021 à 16H30-salle d'honneur

---

**Invités** : les membres de la commission.

**Présents** : Mesdames A.Giovacchini-AG.Gawlowicz-S.Vroelant ;  
Monsieur J.Bocquet .

**Excusés** : C.Lemaire et L.Ribreux

### EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

#### ➤ Retour sur actions réalisées ou en cours

##### 1°) Plantations

Des plantations ont été récemment réalisées dans le village. La finalité étant :

- rendre plus agréable les parcours piétonniers et de randonnées,
- lutter contre l'augmentation du CO<sup>2</sup>,
- lutter contre le réchauffement,
- continuer et renforcer la trame verte qui traverse le village (axe Est/Ouest).

A cet effet deux dossiers de demandes de financement ont été déposés :

- Dispositif « 1 millions d'arbres plantés en Hauts de France » initié et porté par la Région HdF
- Dossier FIEET (Conseil départemental)

Tous les deux ont été validés et ont permis la plantation d'environ 2500 arbres, haies, arbustes dans le village (Verger de cormette, nouveau quartier, Blancs Monts, Audenthun et rue des Lilas.)

Le coût est d'environ 21.000 euros subventionnés à 80 %.

##### 2°) Base auto-vélo partage

Finalité : permettre aux personnes n'ayant pas de moyens de locomotion de louer une voiture ou un vélo électrique pour leurs déplacements occasionnels.

Cette base est constituée d'une voiture électrique et de trois vélos et doit être prochainement mis en place. Elle sera fixée près de l'Estaminet de la Trousse Bière.

##### 3°) Programmation culturelle

Avec le COVID 19, la programmation culturelle a été suspendue. Un nouveau programme a été mis en place et diffusé par la CCPL.

##### 4°) Fleurissement (En liaison avec la commission action sociale)

Des bacs aux entrées de la commune ont été retravaillés, replantés et confiés à des personnes volontaires qui les entretiennent, les arrosent.

Le village a été inscrit dans le projet « villages fleuris ». A cet effet le jury sera en notre commune le 28 juin. Un flyer a été écrit et diffusé aux habitants pour les inciter à fleurir la devanture des habitations.

##### 5°) Via francigéna

L'association européenne Via francigéna fête cette année ses 20 ans d'existence. Pour cela une randonnée tout au long de la Francigéna, de Canterbury au sud de l'Italie, a été organisée.

Le 21 juin, jour de la fête de la musique les randonneurs ont été accueillis en notre église St Folquin Avec Mme Colette Lemaire, nous avons assisté à plusieurs réunions de préparation qui ont permis :

-d'organiser la traversée du village durant cette journée

-d'organiser un moment musical à l'église de Cornette

-de se faire connaître auprès des instances françaises et départementales de la francigéna.

Une reconnaissance avec le Président départemental a été faite en lui présentant notamment le nouveau tracé possible de la francigéna.

L'entretien habituel du chemin a été organisé par l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Zudausques avec l'aide de la commune (Didier Gérard, employé communal).

## ➤ Perspectives

### 1°) continuer les plantations

-Renforcer les plantations en replantant des arbres à la place de ceux qui n'ont pas repris

-Trouver d'autres coins à replanter

-Trouver des formes d'entretien plus faciles et plus rapides car le fauchage et la coupe des haies sont très chronophages.

-Elaborer un nouveau dossier FIEET pour finaliser le projet « verger de Cornettes »

### 2° Constituer un réseau de chemins de randonnées accessibles

#### -La via francigéna

Nous espérons que le nouveau tracé sera entériné dans le chemin de la francigéna. L'association départementale a été fortement intéressée, par la fidélité au tracé originel, par l'intérêt paysager du détournement et par la sécurité que celui-ci offre par rapport au chemin originel qui longe la RD.

Ce classement « Via francigéna » permettrait à ce chemin d'être entériné GR et d'être entretenu par la CCPL.

Ce serait l'occasion de placer des panneaux d'intérêt touristique sur les monuments du village, sur les commerces et sur les lieux d'hébergement.

Pour cela, un dossier sera envoyé à l'association française de la francigéna et à la Fédération Française de Randonnée, avec les appuis rencontrés lors de cette journée de reconnaissance.

-En liaison avec la via francigéna, création d'un ensemble pique-nique et table d'orientation vers Leuline  
Chercher un lieu

Établir une surface à aménager

Définir des plantations (arbres fruitiers), des aménagements (table de pique-nique, panneaux historique, des commerces et chambres d'hôtes)

Chercher les financements (parc, CCPL, département, région ...)

#### -Les chemins de randonnées

Un état des lieux sera fait et des parcours seront dessinés afin de compléter les chemins répertoriés et d'informer les futurs promeneurs déjà nombreux dans notre village. Cela devrait déboucher sur une publication. Pour cela des liens avec nos partenaires vont être pris (CCPL, Parc...)

### 3°) Réfection des puits et chapelles

Il s'agit de reconstituer le projet et de les refaire dans le style plus proche du projet originel.

- Puits

Des contacts ont été pris avec :

-le Parc des Caps et Marais d'Opale et son service patrimoine (m F. Cadiou).

-L'association historique du Haut-Pays et Mme Sophie Léger.

-des témoins (Mme Denis, M. Helleboid)

Des photos et des comptes-rendus ont été amassés afin d'être au plus près de la réalité pour le projet de réfection.

1<sup>er</sup> puits, rue de la Trousse bière (face à l'église). C'est un puits communal.

Ce puits, très endommagé, doit être entièrement démonté et redressé. Le Parc propose d'organiser un chantier pédagogique de réfection destiné aux employés communaux et mené par un artisan spécialisé dans ce genre de travaux.

2<sup>e</sup> puits, rue d'Audenthun

Ce projet est plus délicat, car il n'est pas communal. Il semblerait qu'ils appartiennent à un collectif de propriétaires (M. Bavelaere) ce qui demande une recherche pour savoir :

- à qui appartient le terrain où se situe le puits
- à qui appartient le puits

Quand ceci sera établi, il pourra être mis en place un projet de réfection qui demanderait de détruire la structure existante et de lui redonner son apparence début de siècle.

- Chapelles

1<sup>ère</sup> chapelle (rue de la Mairie)

Cette chapelle est privée. Avant de projeter une réfection, il convient d'aller trouver le propriétaire pour convenir du futur de cette chapelle.

Cette chapelle est saine intérieurement mais la toiture est endommagée. Il faudrait lui remettre une porte (photo retrouvée).

Le caractère privé de cette chapelle appelle une difficulté de financement des travaux de réfection. A approfondir.

2<sup>e</sup> chapelle rue d'Audenthun

Cette chapelle est également privée. Et il convient également de trouver le propriétaire.

La chapelle est très endommagée et demandera de nombreux travaux. Il n'y a plus de porte mais une photo existe également.

Le caractère privé de cette chapelle appelle une difficulté de financement des travaux de réfection. A approfondir.

#### **4° Création d'un festival picard**

Dès septembre des contacts seront pris pour mettre en place courant 2022 un festival picard sur la commune.

Le statut de Zudausques, commune de la CCPL, Lumbres étant privilégiée sur le statut du picard dans notre région, nous incite à mettre en place ce projet.

- créer des contacts
- mettre en place une liste de possibles spectacles ou d'interventions (spectacles, conférences, animations annexes comme cuisine, ateliers d'écriture, de chansons, ateliers scolaires...)
- s'intéresser aux financements possibles

#### **5° Créer un dossier (avec la collaboration des autres commissions) destiné aux nouveaux arrivants et constructeurs**

- rappel des droits et obligations
- dossier écologique et patrimonial
- aides possibles aux constructions
- présentation du village (histoire, géographie, école, loisirs...)
- etc...

Débats clos à 17H30.

Le rapporteur,  
Jacques Bocquet.

6, rue de la Mairie – 62500 – ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67 – Fax : 03 21 93 85 29 Mail :  
mairie@zudausques.fr - www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire